

Les abattoirs devraient cesser leur activité fin 2011

Réuni sous la présidence de Vincent Feltesse, le Bureau de la Communauté urbaine a acté, à une large majorité, le principe d'une libération du site des abattoirs, quai de Paludate, à échéance de la fin de l'année 2011. Une décision déjà validée depuis plusieurs mois, dans le contexte de l'aménagement de la LGV Paris - Bordeaux et du remodelage du quartier Saint-Jean / Belcier.

Sur la question de la réalisation d'un nouvel outil, les élus communautaires font le constat de l'absence de proposition alternative des opérateurs. L'étude de faisabilité commandée au cabinet Adiv par la Chambre d'Agriculture et présentée aux différents partenaires en avril dernier - professionnels, Conseil Régional, Conseil Général, Chambre d'Agriculture - confirme que ces derniers ne souhaitent pas s'engager dans la construction d'un équipement traitant quelque 3 000 tonnes / an. A l'exception de la filière ovine et d'éleveurs en vente directe, dont l'activité « pèse » entre 600 et 800 tonnes, ils ont en effet, pour la plupart, trouvé des solutions de repli.

L'hypothèse d'un report partiel d'activité sur le site de Bazas (capacité de 1 600 tonnes) tient donc aujourd'hui la corde, même si de nombreux élus ont affirmé leur attachement à la préservation d'une filière locale d'élevage de qualité et aux circuits courts de commercialisation. Reste que ce scénario a reçu l'aval de la mairie de Bazas, sur la base d'une augmentation de la capacité de traitement de l'abattoir local (entre 500 et 1000 tonnes). Compatible avec l'échéance 2011, cet investissement annoncé en fourchette haute à 577 000 €HT, passe par un appui financier de la Cub, du Conseil Régional et du Conseil Général. Ce dossier, qui doit être à présent examiné par les différentes parties intéressées, sera présenté au prochain Conseil de Communauté.

Le calendrier de la concertation avec Keolis

L'objectif est de permettre un basculement sur le nouveau réseau de bus le 22 février 2010 (fin des vacances d'hiver). Le compte à rebours est donc lancé, sur la base d'un calendrier extrêmement serré : premiers échanges avec les communes bouclés le 10 juin, puis nouvelle « salve » de débats achevée autour de la mi-juillet, round de concertation avec la population courant septembre, et à l'arrivée, présentation au Conseil de communauté de novembre de cet important avenant au contrat avec Keolis, qui dessinera un nouveau réseau d'agglomération.

Vincent Feltesse a enfin annoncé la nomination de M. Eric Delzant au poste de directeur général des services de la Cub. Ancien élève de l'ENA (promotion 1988) âgé de 52 ans, Préfet en service détaché et actuellement directeur général des services du Conseil général du Pas de Calais, ce dernier prendra ses fonctions le 1^{er} septembre prochain.